

# La Ville soutient les foyers les plus modestes

La crise sanitaire a profondément déstabilisé l'économie de notre pays et a frappé de plein fouet les foyers les plus modestes. La Ville, au travers de son CCAS, continue de déployer des moyens pour aider ces derniers à traverser cette période difficile.



En complément des aides déjà proposées par le CCAS, deux nouvelles aides financières ont ainsi été créées :

- Coup de pouce Covid : aide financière de 80€ pour une personne seule ou couple sans enfant et de 160€ pour une famille monoparentale ou couple avec enfant.
- Aide au paiement des factures : aide préventive de 100€ par famille, versée avant toute facture non honorée.

Ces aides seront versées jusqu'à fin mars 2021 sous réserve des conditions de résidence sur la ville, de ressources et de composition familiale.

Pour en bénéficier, contactez le CCAS au numéro indiqué dans la rubrique ci-contre.

Contact

## **CCAS**

2 rue Paul Gauguin  
01 39 74 20 16

Liens utiles

[Un coup de pouce pour vos études !](#)

[Centre Communal d'Action Sociale \(CCAS\)](#)